



30 ans déjà : la Fondation vous dit merci !

Le 15 décembre 2020, la Fondation a soufflé ses 30 bougies. 30 ans durant lesquels, grâce à la générosité de ses mécènes et donateurs, à l'énergie des hommes et des femmes de conviction qui y ont travaillé, la FNH a participé à faire d'une question marginale un enjeu de civilisation. Si la tâche est encore considérable, plus que jamais, la FNH met tout en œuvre pour dépasser les blocages et apporter des solutions concrètes pour opérer la transition écologique et solidaire.



ÉDITO

Qui aurait pu imaginer un seul instant qu'au XXI^e siècle, un virus puisse mettre le monde à l'arrêt ? Ce faisant, la Covid-19 aura révélé notre vulnérabilité et notre communauté de destin avec la nature. Au cœur de ce bouleversement, la FNH s'est une nouvelle fois mobilisée pour proposer des réponses d'ampleur. Devant la facilité avec laquelle le gouvernement français, et l'Europe tout entière, se sont affranchis des dogmes politiques et économiques, la FNH a porté des propositions fortes pour relancer la machine économique autrement. Avec le Pacte du pouvoir de vivre, elle a plaidé pour des mesures sociales d'accompagnement des plus vulnérables. Au côté de la Convention citoyenne pour le climat, elle a soutenu la nécessité de mesures ambitieuses pour gagner en résilience. Empruntant une formule jadis utilisée par Nelson Mandela "Le temps est venu", elle a appelé le grand public à partager 100 phrases, matrice d'un changement culturel indispensable pour accepter les changements structurels à opérer. Cette mobilisation de tous s'est appuyée sur des propositions pour un plan de relance de sortie de crise vers une société plus résiliente et respectueuse des limites planétaires. Car oui, le temps est venu de ramener l'urgence climatique et écologique au premier plan, tout comme la solidarité.

Une solidarité que nous avons vu s'exprimer tout au long de cette année, et dont nous avons nous aussi senti les effets. De confinements en couvres-feux, et malgré l'annulation de nombreuses opérations, plusieurs indicateurs ont témoigné d'un désir grandissant du public de se reconnecter à l'essentiel. C'est ainsi que nous avons vu croître le nombre des dossiers de candidature pour **Génération Climat**, ou encore noué un partenariat entre la Réserve civique et notre plateforme **J'agis pour la nature**.

2020 est aussi une année particulière pour notre Fondation, puisqu'elle a passé le cap des 30 ans le 15 décembre. Et si après 30 ans, il reste encore beaucoup à faire pour opérer la mue d'un système périmé, nous sommes fiers d'avoir participé, en France, à faire d'une question marginale, un enjeu de société. Le temps est vraiment venu de dépasser les blocages de la transition écologique et solidaire ! Nous allons continuer à nous y employer, et poursuivre ce que nous avons commencé.

ALAIN GRANDJEAN
PRÉSIDENT

NICOLAS HULOT
PRÉSIDENT D'HONNEUR



Le Temps est venu : 100 principes pour créer un élan collectif

En mai 2020, à la sortie du 1^{er} confinement, Nicolas Hulot a décliné, dans un manifeste publié dans le journal *Le Monde* et



sur le site internet letempsestvenu.org, 100 principes pour un nouveau monde. Une manière d'alerter sur le fait que si nous ne tirons pas les enseignements de cette crise, si nous ne décidons pas de regarder dans la même direction, transition écologique, justice sociale et prospérité économique ne resteront que des

vœux pieux. Ces phrases ont été partagées sur les réseaux sociaux par de nombreuses personnalités et citoyens.

La Fondation y a adossé **cinq propositions concrètes** constituant les premières marches, pour mettre la France et l'Europe sur la voie de la transition écologique et de la justice sociale.

Génération climat

À l'écoute des volontés d'agir qui s'exprime au sein de la société et de l'urgence galopante des défis écologique et climatique, la Fondation a fait évoluer son métier historique de « soutien à l'action » vers une volonté : celle de créer des vocations, de révéler le potentiel de chacun... C'est ainsi que le programme [Génération Climat](#) accompagne depuis 2016 les 15-35 ans vers la réalisation de projets en France et à l'international. En 2020, nous constatons une nette progression de l'intérêt des jeunes qui s'est traduite par 350 projets soumis à notre jury pour l'octroi d'un soutien financier. Au total, plus de **230 000 euros** ont été versés à **73 projets** liant enjeux du climat et de solidarité. En parallèle, notre réseau de structures relais, représentantes de **Génération Climat** sur tout le territoire au plus près de la jeunesse, s'est encore étoffée pour atteindre 130 structures locales.



Mon Restau Responsable : la barre des 1 500 sites engagés franchie !

L'approche de l'échéance du 1^{er} janvier 2022, fixée par la loi EGalim pour atteindre 50 % d'approvisionnement durable et de qualité, dont 20 % de bio, a accéléré la volonté des collectivités de s'engager dans une démarche de [restauration collective responsable](#). Malgré la crise sanitaire, qui a frappée de plein fouet le secteur, ralentissant fortement les engagements, **l'objectif de 1 500 sites de restauration engagés a été atteint**. En tout, 226 structures, représentant 1 578 sites de restauration et servant 368 000 repas par jour, étaient engagés dans la démarche fin 2020.

Notons que la restauration hospitalière est restée très mobilisée durant toute la période. Malgré le rôle central de l'hôpital dans la crise sanitaire, les engagements n'ont pas faibli, au contraire ! Cela montre à quel point cette démarche est importante pour valoriser les efforts qu'ils font en matière de restauration durable, au-delà des contraintes budgétaires qui sont les leurs.

La visio pour s'engager !

Avec les contraintes sanitaires, il a fallu s'adapter. En 2020, les séances d'engagement se sont déroulées en visioconférence. Loin d'entraver les participations, ce mode de communication s'est révélé être un succès. À titre d'exemple, le 15 décembre 2020, la séance publique d'engagement des 220 sites de restauration de la ville de Toulouse a réuni 150 participants en ligne !



J'agis pour la nature : 10 ans et un partenariat avec la réserve civique

10 ans après sa création, jagispourlanature.org est un site de référence pour tous les internautes bénévoles qui, d'un clic, peuvent choisir où, quand et comment prêter main forte pour sauvegarder la biodiversité. En 2020, il devient incontournable sur le site officiel des pouvoirs publics dédié aux causes d'intérêt général. La Réserve civique, qui a vu sa notoriété grimper en flèche suite au premier confinement, a en effet choisi la plateforme jagispourlanature.org comme prescripteur majeur des actions d'engagement en faveur de la protection de la nature sur le site jeveuxaider.gouv.fr. Une belle reconnaissance et un important coup de projecteur pour la démarche et les 836 acteurs de la nature qui y partagent leurs besoins en bénévoles.

Notons qu'en 2020, 61 nouvelles structures ont rejoint le réseau J'agis pour la nature. Et si les annulations et reports dus à la crise sanitaire ont parfois gâché la fête, ce sont tout de même 960 activités qui ont été proposées aux 29 000 bénévoles inscrits sur la plateforme. Les périodes successives de confinement semblent avoir renforcé le besoin des citoyens de se reconnecter à la biodiversité. Le nombre d'inscriptions et de participations à des activités de bénévolat nature ont doublé à partir de mai, et durant tout l'été.

La photo pour susciter l'envie d'agir



Parce que l'émerveillement est le premier pas vers le respect... la Fondation a lancé un concours photo pour capter l'attention de nouveaux bénévoles nature. Photographes amateurs ou aguerris ont pu poster sur le site leur plus beau cliché de la nature en automne. Un succès pour cette première édition qui a rassemblé 889 photographies soumises aux votes du public et à l'appréciation d'un jury composé

de Nicolas Hulot, de Laurent Ballesta, spécialiste des fonds marins et de Maxenss, acteur et chanteur. À lui seul, le concours a déclenché près de 1 400 nouvelles créations de comptes bénévoles sur jagispourlanature.org.

Plan de relance

Dès le printemps 2020, la FNH a travaillé à faire du plan de relance une opportunité pour investir dans les secteurs clés de la transition en y adossant des propositions très concrètes pour refondre le modèle économique. La FNH a ainsi publié plusieurs notes tant sur le [plan de relance européen](#) que français ([secteur automobile](#) - le [fret](#) - l'[hydrogène](#) - l'[agriculture et l'alimentation](#) - la [rénovation énergétique des bâtiments](#) - la [relocalisation de l'économie](#) - les [collectivités territoriales](#)).

Le pacte du pouvoir de vivre

Avec les [63 organisations engagées dans le pacte](#), la FNH a poursuivi son action et porté 10 propositions clés pour réconcilier justice sociale et écologie. Lors des discussions du plan de relance et du budget, nous avons plaidé collectivement pour mettre en place des contreparties écologiques et sociales aux aides que touchent les entreprises, mais aussi porté des mesures pour que le plan de relance prenne en compte les plus modestes, jusqu'alors totalement oubliés des dispositifs.

Mobilisation contre la réautorisation des pesticides néonicotinoïdes

Pleinement investie pour obtenir leur interdiction en 2016 dans le cadre de la Loi biodiversité, la FNH a décidé de faire de ce nouveau combat une priorité. La Fondation a été force de propositions pour faire émerger une alternative politique visant à soutenir la filière agricole tout en assurant la transition agroécologique. La Fondation a mené une action de communication digitale et médiatique dans le but d'éviter un tel recul. Malgré sa mobilisation et celle d'un collectif rassemblant 31 autres organisations, la réautorisation a été votée. Un conseil de surveillance a été créé par les pouvoirs publics dans lequel la Fondation a accepté de siéger.



La Convention citoyenne pour le climat

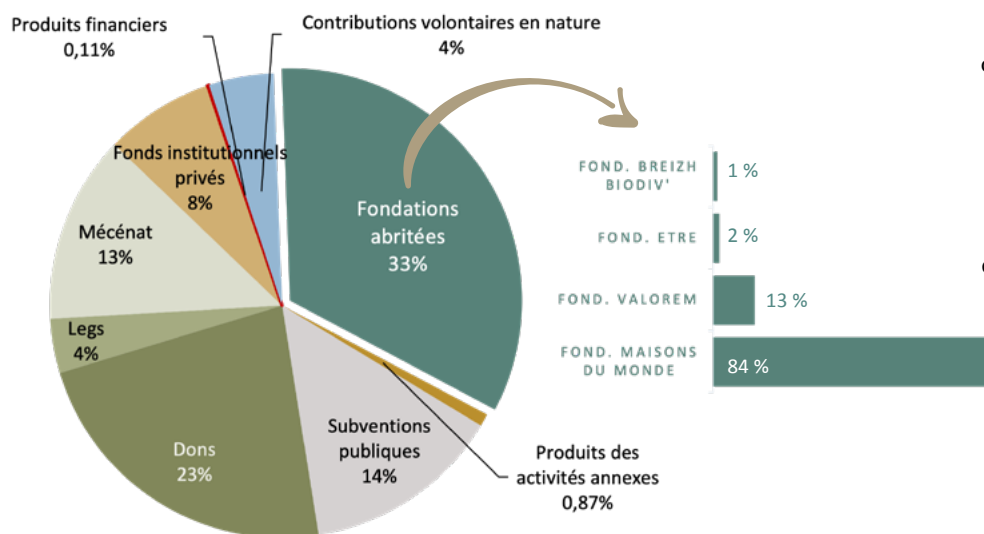
Après l'intervention de Nicolas Hulot en novembre 2019 auprès de la Convention climat, la FNH a, tout au long de l'année 2020, suivi les travaux et soutenu une ambition pour les propositions des 150 citoyens.

Baromètre des mobilités

Premier baromètre des mobilités du quotidien établi avec Wimoov pour dresser un panorama des pratiques de mobilité des Français. En ville et en campagne, il met en avant les contraintes et les aspirations au changement. Mis à jour régulièrement, il permettra de mesurer l'efficacité de la Loi d'orientation des mobilités.

LES RESSOURCES EN 2020

► RESSOURCES GLOBALES

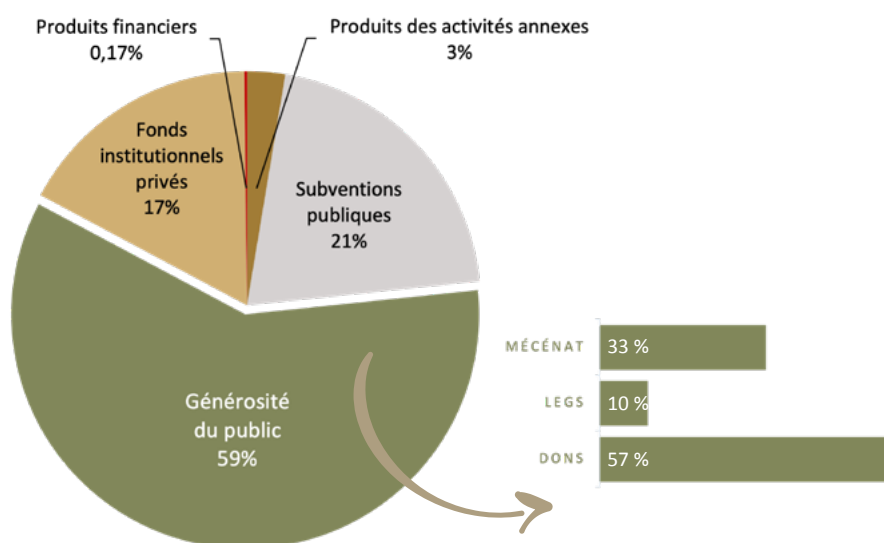


Les ressources de la Fondation sont de cinq ordres : dons et legs de particuliers, mécénat d'entreprises (financier et de compétences), subventions de ministères et d'organismes publics, subventions d'organismes privés (fondations d'entreprise entre autres), autres ressources (produits financiers, droits d'auteur, participations aux événements).

Politique de réserve

Pour gage de pérennité de ses missions, la Fondation maintient un montant minimum de réserves financières égal à 50% de ses charges d'exploitation.

► PROVENANCE DES RESSOURCES FNH (HORS FONDATIONS ABRITÉES)



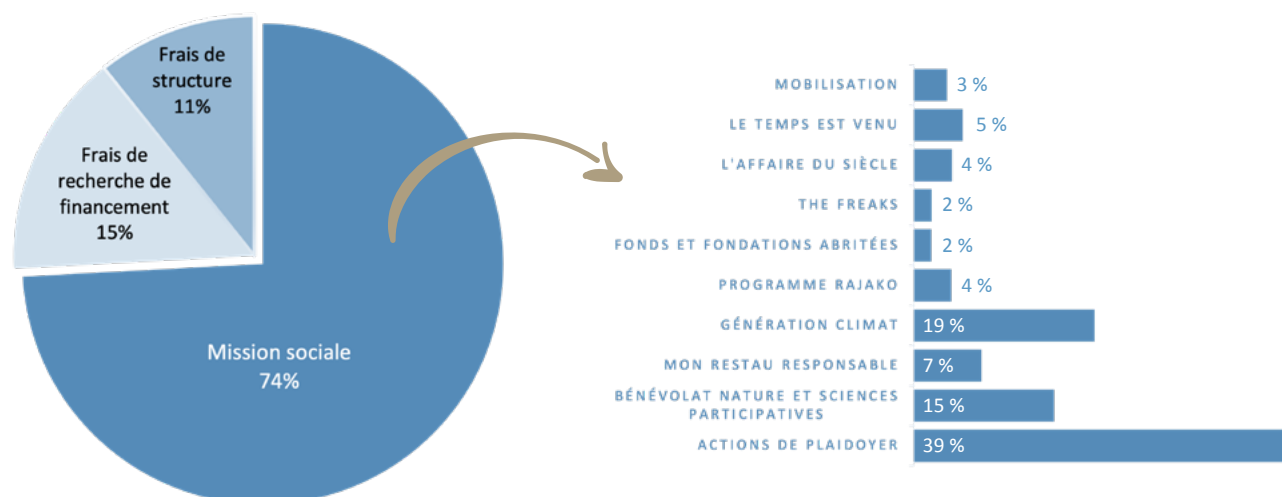
Mécénat d'entreprise

En 2020, la Fondation a continué de sensibiliser et de partager son expertise avec ses entreprises partenaires et ses fondations d'entreprises, leurs soutiens s'élevaient à 2 287 273 euros.

Le bénévolat des experts

Les experts du Conseil scientifique partagent leurs connaissances, collaborent aux travaux de la Fondation et interagissent au nom de la Fondation dans des colloques et conférences. Leur action dans ce cadre se fait à titre bénévole.

► UTILISATIONS DES RESSOURCES FNH (HORS FONDATIONS ABRITÉES)



DONS ET LEGS

La Fondation développe depuis des années la collecte de dons auprès du grand public. Aujourd'hui, les dons et legs représentent 40 % de ses ressources (hors ressources fondations abritées).

Depuis 2018, la baisse de la générosité publique a fortement impacté le secteur associatif. Comme France Générosité l'a rappelé en octobre 2020 : « La dégradation du contexte sanitaire et de la situation économique fait peser de gros risques sur les dons de fin d'année [...] ». Malgré ce contexte tourmen-

té, les Français sont restés fortement mobilisés auprès des acteurs associatifs. Les périodes prolongées de confinement et le ralentissement de certaines activités humaines ont mis en exergue la détresse environnementale ainsi que la nécessité d'agir. Grâce à cette prise de conscience collective, la Fondation a vu sa collecte de dons se maintenir avec un montant de 1 380 112 euros. Le nombre de donateurs et de donatrices s'est maintenu : plus de 10 000 personnes ont contribué aux projets et au fonctionnement de la FNH en 2020.

Bilan simplifié

ACTIF	Exercice 2020	Exercice 2019	PASSIF	Exercice 2020	Exercice 2019
I - ACTIF IMMOBILISÉ			I - FONDS PROPRES		
- Immobilisations corporelles	1.726.956 €	1.796.685 €	- Fonds propres sans droit de reprise	2.306.657 €	2.306.657 €
- Immobilisations financières	473 €	473 €	- Report à nouveau	2.550.187 €	2.871.151 €
II - ACTIF CIRCULANT			- Excédent ou déficit	(246.428) €	84.517 €
- Créances	2.220.319 €	861.505 €	II - FONDS DÉDIÉS ET FONDS REPORTÉS	594.617 €	571.819 €
- Valeurs mobilières de placement	1.013.575 €	3.023.036 €	III - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	485.722 €	- €
- Disponibilités	3.008.005 €	1.041.771 €	IV - DETTES	2.462.587 €	935.708 €
- Autres	184.014 €	46.382 €			
TOTAL GENERAL	8.153.342 €	6.769.852 €	TOTAL GENERAL	8.153.342 €	6.769.852 €

Compte de Résultat par Origine et Destination simplifié

PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2020		Exercice 2019	
	TOTAL	dont générosité du public	TOTAL	dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - Produits liés à la générosité du public	2.689.881 €	2.689.881 €	2.888.763 €	2.888.763 €
- dons, legs	1.877.547 €	1.877.547 €	1.614.649 €	1.614.649 €
- mécénat	812.334 €	812.334 €	865.608 €	865.608 €
- autres produits			408.506 €	408.506 €
2 - Produits non liés à la générosité du public	1.535.710 €		1.579.867 €	
3 - Subventions et autres concours publics	832.109 €		641.059 €	
4 - Reprises sur provisions et dépréciations	- €	- €	- €	- €
5 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	560.576 €	546.261 €	315.089 €	310.089 €
TOTAL	5.618.277 €	3.236.142 €	5.424.778 €	3.198.852 €
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - Missions sociales	4.174.527 €	2.091.016 €	4.033.348 €	1.923.959 €
2 - Frais de recherche de fonds	646.852 €	640.820 €	655.883 €	596.300 €
3 - Frais de fonctionnement	458.847 €	454.390 €	343.797 €	312.500 €
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	- €	- €	- €	- €
5 - Impôt sur les bénéfices	1.105 €	- €	1.027 €	
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	583.374 €	292.946 €	306.205 €	288.506 €
TOTAL	5.864.705 €	3.479.172 €	5.340.260 €	3.121.265 €
Excédent ou déficit	(246.428) €	(243.030) €	84.518 €	77.587 €

La Fondation Nicolas pour la Nature et l'Homme est la première ONG environnementale à avoir été agréée par le Comité de la Charte du Don en Confiance, qui exerce une mission de contrôle de l'appel public à la générosité basée sur les principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et de désintéressement et de respect des donateurs.



Compte d'Emploi des Ressources collectées auprès du public simplifié

EMPLOIS par destination	Exercice 2020	Exercice 2019 (selon ANC 2018-06)	RESSOURCES par origine	Exercice 2020	Exercice 2019 (selon ANC 2018-06)
1 - MISSIONS SOCIALES	2.091.016 €	1.923.959 €	1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC	2.689.882 €	2.888.763 €
1.1 Réalisées en France	1.739.890 €	1.636.564 €	1.1 Cotisations sans contrepartie	- €	- €
1.2 Réalisées en l'étranger	351.126 €	287.396 €	1.2 Dons, legs et mécénats	2.689.882 €	2.480.257 €
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	640.820 €	596.300 €	Dons manuels	1.648.869 €	1.446.633 €
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	568.720 €	555.200 €	Legs, donations et assurances-vie	228.678 €	168.016 €
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	72.100 €	41.100 €	Mécénats	812.334 €	865.608 €
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	454.390 €	312.500 €	1.3 AUTRES PRODUITS LIÉS À L'APPEL À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	- €	408.506 €
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	3.186.226 €	2.832.759 €	TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	2.689.882 €	2.888.763 €
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	- €	- €	2 - REPRISE SUR PROVISION ET DÉPRÉCIATIONS	- €	- €
5 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	292.946 €	288.506 €	3 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	546.261 €	310.089 €
Excédent de la générosité du public de l'exercice	- €	77.587 €	Déficit de la générosité du public de l'exercice	243.030 €	- €
TOTAL GÉNÉRAL	3.479.172 €	3.198.852 €	TOTAL GÉNÉRAL	3.479.172 €	3.198.852 €

RESSOURCES REPORTÉES liées à la générosité du public (hors fonds dédiés)	Exercice 2020	Exercice 2019 (selon ANC 2018-06)
En début d'exercice	2.211.975 €	2.384.614 €
En fin d'exercice	2.020.711 €	2.524.319 €

3 manières de nous soutenir

Les dons sous toutes leurs formes sont essentiels au financement de la mission sociale de la FNH.

Dons réguliers

En 2020, près de 650 000 euros ont été collectés grâce aux 4 150 personnes qui ont optés pour le soutien régulier à la Fondation. Cet engagement dans la durée permet à la structure de se projeter et de renforcer ses actions à long terme ainsi que de réduire les frais de gestion. Les avantages du don en prélèvement automatique sont les suivants :

- 100 % sécurisé ;
- permet de répartir et d'adapter sa générosité en fonction de son budget tout au long de l'année ;
- liberté de modifier son prélèvement ou de l'arrêter à tout moment, sans frais, par téléphone, email ou courrier ;
- moins de sollicitations sont envoyées aux donateurs et donatrices.

La Fondation est infiniment reconnaissante envers tous les donateurs déjà convaincus.

Pour les donateurs qui souhaitent s'engager aux côtés de la Fondation par ce moyen, il est possible de le faire via le site fnh.org ou d'adresser une demande par téléphone, email ou courrier à la FNH.

Dons ponctuels

Près de 700 000 euros ont été collectés en 2020 grâce aux soutiens ponctuels de nos généreux donateurs.

Ils sont indispensables pour faire avancer et grandir les projets de terrain et porter la voix du plus grand nombre auprès des décideurs politiques et économiques. La Fondation adresse un grand merci à tous ses donateurs pour lui permettre d'œuvrer pour un monde équitable et solidaire qui respecte la nature et l'humain.

Pour continuer à soutenir ponctuellement la Fondation, il suffit de se rendre sur le site fnh.org ou de faire parvenir le don par chèque, par courrier, à la FNH.

Legs

La Fondation a reçu 2 legs et 2 assurances vie en 2020 pour un montant total de 228 678 euros.

La Fondation a à cœur d'accompagner les particuliers dans leurs démarches. Pour toute question, se renseigner auprès de Sylvie Marmol, responsable des legs.

legs@fnh.org • 01 41 22 10 70